

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances, Gouverneur du FMI pour la République du Congo, a le plaisir d'informer l'opinion nationale et internationale que le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), réuni en session ce lundi 6 février 2023, a conclu de manière favorable la Deuxième Revue du programme du Congo appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). La conclusion de cette deuxième revue permet au Congo de bénéficier d'un décaissement immédiat de 64,80 millions de DTS, soit environ 87 millions de dollars américains (près de 53,2 milliards de FCFA), ainsi que des appuis financiers des autres partenaires dont la Banque mondiale, l'AFD ou la BAD.

Le 06 février 2023 est une date particulière, en ce qu'elle marque la reconnaissance de la communauté internationale, symbolisée par le FMI de nos actions, de notre volonté de réformes, malgré un contexte international difficile marqué par de nombreuses incertitudes et chocs récurrents, la persistance des effets de la pandémie de Covid-19, les conséquences de la guerre en Ukraine, la crise climatique et énergétique. Ces méfaits impactent négativement le pouvoir d'achat des populations surtout les plus vulnérables. De même, ils menacent la réalisation des critères quantitatifs du programme FEC, particulièrement celui relatif au déficit budgétaire primaire hors pétrole.

C'est l'occasion de saluer la capacité de notre peuple à faire preuve de résilience face aux chocs de toute nature et de rendre un hommage appuyé à Son Excellence Monsieur **DENIS SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat, pour ses orientations clairvoyantes, mises en œuvre sous la haute autorité de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Anatole Collinet MAKOSSO, et l'ensemble du Gouvernement. Nous adressons nos vives félicitations à l'ensemble de l'expertise nationale qui œuvre chaque jour à l'aboutissement des négociations avec les partenaires techniques et financiers.

Les résultats atteints ouvrent de bonnes perspectives à court et à moyen terme. Cependant, comme le souligne le Conseil d'Administration du FMI, les risques liés à la baisse des prix du pétrole et de la production et ceux

liés à la faiblesse de la mise en œuvre des réformes demeurent. Il s'agit des défis immenses qu'il nous faut surmonter afin de parvenir à une croissance plus forte, plus résiliente et inclusive. A cet effet, un accent particulier sera mis sur les réformes relatives à la gestion des finances publiques et de la dette, à la gouvernance et la transparence, aux aléas climatiques, aux réformes du secteur de l'énergie, à la diversification de l'économie et à la promotion du secteur privé.

Toutefois, il convient de signaler que la convergence des énergies qui s'est manifestée tout au long des négociations de cette deuxième revue sera notre meilleur atout pour y arriver.

Que tous nos Partenaires Techniques et Financiers, trouvent ici, l'expression de notre sincère reconnaissance.

Fait à Brazzaville le 07 février 2023

Le Directeur de Cabinet,



Athanase NGASSAKI